

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1

1080 BRUXELLES

Tél. : 02/690.85.28

Fax : 02/690.85.78

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

8. SERVICES AUX PERSONNES

AIDE FAMILIAL / AIDE FAMILIALE

PROFIL DE FORMATION

PQ ayant généré le PF : aide familial/ aide familiale	Accord du Conseil Général	Le 20 novembre 2008
	Parution au Moniteur	Le

LE METIER

L'aide familial(e) travaille dans un service d'aide aux familles et aux personnes âgées, sous la responsabilité et le contrôle de ce service. Il/elle est intégré(e) dans une équipe et est supervisé(e) par un travailleur social. Il/elle travaille en collaboration avec ce dernier pour réaliser un projet commun.

Il /elle intervient au domicile et contribue au maintien du bénéficiaire au domicile avec une certaine qualité de vie. L'aide familial(e) aide à conserver, restaurer et développer l'autonomie du bénéficiaire. Ses prestations peuvent être ponctuelles ou se développer sur une longue période. L'aide familial(e) peut aussi travailler comme garde à domicile; le/la garde à domicile accompagne un bénéficiaire qui a besoin d'une présence continue.

L'aide familial(e) s'adresse aux familles, aux malades, aux personnes âgées, aux enfants, aux personnes handicapées, à toute personne qui, pour des raisons de santé ou des raisons sociales, ne peut assurer les tâches décrites ci-dessous.

L'aide familial(e), tout en établissant une relation appropriée avec les bénéficiaires et leur famille / entourage, assure les tâches prévues dans le plan d'aide réalisé par le responsable de l'équipe, à savoir :

- des tâches relatives à la vie journalière,
- des tâches relatives à l'hygiène, au confort et à la santé,
- des tâches relatives à la prévention et à l'éducation,
- des tâches visant au bien-être du bénéficiaire par un soutien relationnel et/ou par un accompagnement social.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Le président de la commission consultative

Pierre MALAISE

Les chargés de mission

Joëlle BONFOND-PIEDBOEUF

Nicole MONTIGNY-MILLING

Robert LAHAYE

TABLE DES MATIERES

FONCTIONS :	TITRE	PAGE
1	ETABLIR UNE RELATION APPROPRIEE, COMMUNIQUER AVEC LES BENEFICIAIRES, LA FAMILLE, L'ENTOURAGE	5
2	AIDER A LA VIE JOURNALIERE DANS LE RESPECT DU PLAN D'AIDE REALISE PAR LE RESPONSABLE D'EQUIPE	9
3	ASSURER UN ROLE DE PREVENTION, DE CONSEIL, D'EDUCATION, LE CAS ECHEANT EN ACCORD AVEC LE PLAN D'AIDE	16
4	CONTRIBUER AU BIEN-ETRE PAR UN SOUTIEN RELATIONNEL	22
5	CONTRIBUER AU BIEN-ETRE PAR UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	25
6	AIDER A L'ACCOMPLISSEMENT DES ACTIVITES LIEES A L'HYGIENE ET A LA SANTE EN VEILLANT A LA RESTAURATION, AU MAINTIEN ET AU DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE ET EN RESPECTANT LES REGLEMENTATIONS SPECIFIQUES.	27
7	ASSURER UNE COMMUNICATION APPROPRIEE AVEC : - LE RESPONSABLE DE L'EQUIPE, - LES MEMBRES DE L'EQUIPE, - LES AUTRES INTERVENANTS.	31
8	ORGANISER SON TRAVAIL	34
9	APPLIQUER SCRUPULEUSEMENT LES REGLES DEONTOLOGIQUES LIEES AU METIER	36
10	S'IMPLIQUER DANS UN PROCESSUS D'AUTOEVALUATION ET DE FORMATION	39

Fonction 01 : ETABLIR UNE RELATION APPROPRIEE, COMMUNIQUER AVEC LES BENEFICIAIRES, LA FAMILLE, L'ENTOURAGE

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Entrer en contact avec le bénéficiaire.	1.1.1. Se présenter, établir un premier contact positif.	CM	
	1.1.2. Présenter le service ; expliquer son rôle dans le service.	CM	
	1.1.3. Expliquer ce qui est possible dans le cadre de la prestation.	CM	
	1.1.4. Expliquer les limites de son intervention.	CM	
	1.1.5. Adopter une tenue appropriée.	CM	
	1.1.6. S'adresser au bénéficiaire en le vouvoyant.	CM	
1.2. Être à l'écoute du bénéficiaire, de la famille, de l'entourage.	1.2.1. Appliquer les principes de base de l'écoute active.	CM	L'apprenant(e) applique ces principes à travers des mises en situation (jeux de rôle, analyse de cas, stages,...).
	1.2.2. Adopter une attitude de confiance, d'intérêt positif à l'égard du bénéficiaire.	CM	

	1.2.3. Comprendre les demandes explicites et implicites.	CM	L'apprenant(e) identifie les demandes à travers des mises en situation (jeux de rôle, analyse de cas, stages,...).
1.3. Etablir une communication privilégiée et un mode de communication adapté avec le bénéficiaire, la famille et l'entourage.	1.3.1. Préciser la situation du bénéficiaire (préciser les principaux besoins et problèmes spécifiques).	CM	L'apprenant(e) pourra : <ul style="list-style-type: none"> - s'informer de la situation du bénéficiaire ; - réaliser des observations pertinentes et utiles dans des situations quotidiennes ; - s'intéresser au bénéficiaire, à son milieu de vie, à son histoire, à ses soucis, à ses besoins ; - approcher la situation familiale dans son ensemble (famille, entourage, aidants proches, ...) et ne pas se focaliser exclusivement sur le bénéficiaire ; identifier les proches du bénéficiaire et leur rôle dans le maintien de la personne à domicile; - prendre conscience de la problématique de la famille et/ou des aidants proches (enfant handicapé,...).
	1.3.2. Analyser la situation du bénéficiaire en fonction des connaissances acquises (psychologie, relation, communication, ...).	CM	
	1.3.3. Participer au sein de l'équipe, à l'élaboration de réponses de soutien adaptées aux problèmes et besoins du bénéficiaire.	CM	

	1.3.4. Repérer les obstacles à la communication (problèmes auditifs, visuels, comportementaux, méconnaissance de la langue ...), détecter les difficultés de la personne.	CM	
	1.3.5. Etablir les liens entre les situations observées et les connaissances en communication.	CM	
	1.3.6. Utiliser différentes techniques de communication (verbale et non verbale).	CM	
	1.3.7. Utiliser des termes compréhensibles.	CM	
	1.3.8. Aider le bénéficiaire à avoir une meilleure connaissance de lui-même, de ses capacités, de ses potentialités ...	CEF/CEP	
	1.3.9. Identifier les risques de projection de sa propre histoire dans la relation de soutien.	CM	
	1.3.10. Eviter de projeter sa propre histoire dans la relation que l'on établit avec le bénéficiaire.	CEF/CEP	

1.4. Faire preuve de respect à l'égard du bénéficiaire.	1.4.1. Tenir compte des habitudes de vie.	CM	
	1.4.2. Tenir compte de la dimension interculturelle, des convictions religieuses et philosophiques.	CM	
	1.4.3. S'abstenir de porter des jugements.	CM	
	1.4.4. Faire preuve de tact et de discrétion.	CM	
	1.4.5. Adopter des attitudes et comportements favorisant l'autonomie et l'indépendance du bénéficiaire.	CM	
	1.4.6. Mesurer l'impact de ses comportements et attitudes sur le bénéficiaire.	CEF/CEP	
	1.4.7. Développer des comportements apaisants et sécurisants.	CM	
	1.4.8. Appliquer les principes de base de l'empathie.	CM	L'apprenant(e) applique ces principes de base à travers des mises en situation (jeux de rôle, analyse de cas, stages,...).
	1.4.9. Faire preuve d'empathie.	CEF/CEP	
	1.4.10. Respecter le souhait du bénéficiaire de communiquer et de développer la relation ou non.	CM	

Fonction 02 : AIDER A LA VIE JOURNALIERE DANS LE RESPECT DU PLAN D'AIDE REALISE PAR LE RESPONSABLE D'EQUIPE

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Fixer les modalités pratiques de l'intervention avec le bénéficiaire et, le cas échéant, avec son entourage.	2.1.1. Négocier et déterminer les tâches à effectuer dans le respect du plan d'aide défini par le responsable d'équipe, de la durée, de la périodicité des interventions, des priorités, et selon les souhaits du bénéficiaire.	CM	
	2.1.2. Faire preuve de souplesse et tenir compte des décisions de l'équipe pour accepter des tâches ponctuelles supplémentaires.	CM	
2.2. Encourager le bénéficiaire à participer au développement, au maintien et / ou à la restauration de son autonomie.	2.2.1. Suggérer/ motiver au/le bénéficiaire de/à participer selon ses capacités aux différentes tâches (entretien des locaux, du linge, de la préparation de repas, ...).	CM	L'apprenant(e) pourra : <ul style="list-style-type: none"> - repérer les potentialités de la personne concernée à partir de situations concrètes, - initier et encourager les comportements autonomes, - soutenir et encourager les initiatives personnelles.
	2.2.2. Solliciter la participation du bénéficiaire dans l'aménagement de son environnement (sécurité, hygiène, confort, ...).	CM	

2.3. Réaliser les tâches d'entretien de l'habitation à l'exclusion des travaux lourds et dangereux.	2.3.1. Organiser son travail de façon rationnelle en tenant compte de la planification établie.	CM	
	2.3.2. Adapter son organisation aux différentes situations selon les besoins et les moyens mis à disposition par le bénéficiaire.	CM	
	2.3.3. Sélectionner produits, matériels et techniques de nettoyage adaptés aux locaux, supports, degré de salissure, équipements disponibles.	CM	
	2.3.4. Utiliser produits (désinfectants...), matériels et appliquer les techniques sélectionnées dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement et d'ergonomie.	CM	
	2.3.5. Repérer et signaler la présence d'animaux parasites et le cas échéant prévenir le service des mesures à prendre.	CM	
	2.3.6. Détecter la présence de moisissures et le cas échéant prévenir le service des mesures à prendre.	CM	
	2.3.7. Ranger dans le respect de l'ordre initial et en veillant à l'accessibilité, au confort et à la sécurité (prévention des accidents).	CM	

	2.3.8. Prendre soin du cadre de vie en tenant compte des moyens financiers du bénéficiaire (plantes, animaux...).	CM	
2.4. Réaliser les tâches d'entretien du linge.	2.4.1. Organiser son travail de façon rationnelle en tenant compte de la planification établie.	CM	
	2.4.2. Adapter son organisation aux différentes situations selon les besoins et les moyens mis à disposition par le bénéficiaire.	CM	
	2.4.3. Sélectionner produits, matériels et techniques de lessivage (trier, laver, sécher, raccommoder, repasser, plier) adaptés (type de linge, couleurs, nature des fibres, ...).	CM	
	2.4.4. Utiliser produits, matériels et appliquer les techniques sélectionnées dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement et d'ergonomie.	CM	
	2.4.5. Ranger dans le respect de l'ordre initial et en veillant à l'accessibilité, au confort et à la sécurité.	CM	

<p>2.5. Concevoir, préparer des repas adaptés et aider à la prise de repas.</p>	<p>2.5.1. Elaborer des repas adaptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux types de bénéficiaires (enfant, jeune, adulte, personne âgée ...), - à une alimentation équilibrée, - à des besoins spécifiques liés aux pathologies des bénéficiaires, - au degré d'autonomie des bénéficiaires. 	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) justifie ses choix sur base :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ de ses connaissances en diététique, ○ des indications et consignes du bénéficiaire, du service, du médecin, ... ○ des habitudes socioculturelles, des goûts et des préférences du bénéficiaire, ○ des limites d'un budget, des ingrédients/ des restes et matériels disponibles.
	<p>2.5.2. Réaliser un ou plusieurs repas, pour une consommation immédiate ou différée en organisant son travail de façon rationnelle, dans le respect de la chronologie, des règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement.</p>	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) pourra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter son organisation aux différentes situations selon les besoins et ses moyens ; - sélectionner les ingrédients, les modes et techniques de cuisson, le matériel ; - appliquer et justifier les précautions à prendre pour conserver la valeur nutritionnelle et organoleptique des aliments ; - accommoder les restes d'un repas.
	<p>2.5.3. Présenter, servir un repas en veillant au maintien de la température optimale des portions.</p>	<p>CM</p>	
	<p>2.5.4. Dresser la table, la débarrasser.</p>	<p>CM</p>	

	2.5.5. Conditionner des aliments et/ou des repas en fonction de l'usage et du mode de conservation.	CM	
	2.5.6. Laver la vaisselle, stériliser les biberons.	CM	
	2.5.7. Ranger dans le respect de l'ordre initial et en veillant à l'accessibilité, au confort et à la sécurité.	CM	
	2.5.8. Eliminer les déchets dans le respect des règles d'environnement.	CM	
2.6. Faire les courses du bénéficiaire.	2.6.1. Dresser la liste des achats à partir des besoins (alimentation, produits d'entretien de l'habitation et du linge) en tenant compte des habitudes, des souhaits, des moyens budgétaires des bénéficiaires.	CM	
	2.6.2. Réfléchir au choix du magasin avec le bénéficiaire en fonction de critères (proximité, rapport qualité/prix, habitudes du bénéficiaire,...).	CM	
	2.6.3. Conserver les denrées alimentaires de manière appropriée (transport et stockage).	CM	
	2.6.4. Assurer la gestion des stocks des produits.	CM	

2.7. Accompagner le bénéficiaire lors de déplacements.	2.7.1. Repérer et utiliser le moyen de transport adéquat.	CM	
	2.7.2. Soutenir le bénéficiaire en fonction de ses problèmes de mobilité.	CM	
	2.7.3. Utiliser les équipements et appareillages (béquilles,...) adéquats.	CM	
	2.7.4. Faire appel aux services spécialisés.	CM	
	2.7.5. S'assurer de la sécurité et du bien-être du bénéficiaire lors du déplacement.	CM	
	2.7.6. Savoir se déplacer avec l'aide d'un plan.	CM	
	2.7.7. Planifier son travail pour accompagner le bénéficiaire dans une démarche extérieure : rendez-vous chez le médecin, achats (vêtements, équipements,...), poste, banque, administration, mutuelle, ...	CM	

2.8. Réagir adéquatement face à divers dysfonctionnements d'ordre matériel dans l'habitation.	2.8.1. Repérer des dysfonctionnements éventuels dans l'habitation.	CM	
	2.8.2. Signaler les dysfonctionnements à la famille, à l'entourage ou au service.	CM	
	2.8.3. Le cas échéant, prendre les mesures urgentes nécessaires à la protection des bénéficiaires et de l'habitation.	CM	L'apprenant repère les vannes d'adduction (gaz, fuel, eau) et le disjoncteur principal pour l'électricité.
	2.8.4. Procéder à des réparations simples dans le respect des règles de sécurité et en accord avec le service.	CEF/CEP	

Fonction 03 : ASSURER UN ROLE DE PREVENTION, DE CONSEIL, D'EDUCATION, LE CAS ECHEANT EN ACCORD AVEC LE PLAN D'AIDE

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Créer un environnement sécurisant par la prévention des accidents domestiques.	3.1.1. Repérer les causes et les risques possibles d'accidents dans les lieux de vie en fonction du degré de perte d'autonomie et des problèmes du bénéficiaire.	CM	L'apprenant(e) identifie les causes et risques possibles à partir de situations concrètes.
	3.1.2. S'informer des solutions possibles sur base des connaissances acquises et de la situation précise.	CM	
	3.1.3. Proposer et expliquer des solutions adaptées aux besoins du bénéficiaire afin de favoriser le maintien au domicile dans des conditions de sécurité satisfaisantes.	CM	L'apprenant(e) propose des solutions à partir de situations concrètes.
	3.1.4. Participer ou assurer le suivi de l'aménagement en accord avec le bénéficiaire, dans les limites de ses compétences et en accord avec le service.	CEF/CEP	
	3.1.5. Suggérer, le cas échéant, l'intervention d'un conseiller en prévention auprès de son supérieur hiérarchique.	CEF/CEP	

3.2. Conseiller le bénéficiaire dans le domaine de la prévention santé, du bien-être.	3.2.1. Informer le bénéficiaire sur les différents modes de prévention ¹ en fonction des besoins (primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire).	CM	
	3.2.2. Informer des problèmes de santé découlant de la présence d'animaux domestiques.	CM	
	3.2.3. Motiver et accompagner le bénéficiaire dans la démarche de prévention en favorisant le maintien au domicile.	CM	
	3.2.4. Eventuellement transmettre les informations à la famille et/ou à l'entourage, en accord avec le bénéficiaire.	CEF/CEP	
	3.2.5. Sensibiliser au rythme et à l'équilibre de vie.	CM	
3.3. Sensibiliser à l'importance de l'hygiène au quotidien.	3.3.1. Encourager et participer au maintien de la propreté, de l'hygiène et de la salubrité, de l'aération, du rangement, ... de l'habitation.	CM	

¹ Primaire = informer pour réduire les risques.

Secondaire = enrayer une situation par le dépistage, le traitement, ...

Tertiaire = diminuer les récidiues, rééduquer et réinsérer.

Quaternaire = gérer la souffrance, accompagner le mourant, ...

	3.3.2. Sensibiliser aux comportements adéquats à adopter en ce qui concerne les animaux domestiques.	CM	L'apprenant(e) connaît les problèmes d'hygiène éventuellement causés par les animaux.
	3.3.3. Participer au renouvellement et à l'entretien du linge (de lit, de toilette, de maison, des vêtements,...).	CM	
	3.3.4. Favoriser l'hygiène corporelle (lavage des mains, douche ou bain, hygiène dentaire, hygiène des cheveux, rasage,...) et vestimentaire.	CM	
	3.3.5. Organiser et participer à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement (triage, stockage, élimination régulière, ...).	CM	
3.4. Collaborer à la pratique d'une alimentation saine.	3.4.1. Conseiller et participer à l'élaboration des repas, aux achats de produits alimentaires (qualité/quantité).	CM	
	3.4.2. Proposer des aides simples pour initier aux principes de base d'une alimentation saine et équilibrée (pyramide alimentaire, lecture de l'étiquetage, calendriers des légumes et fruits de saison, date limite consommation,...) adaptées au bénéficiaire.	CM	

	3.4.3. Proposer l'élaboration d'un planning alimentaire hebdomadaire.	CM	
	3.4.4. Préparer et conserver les aliments dans les conditions adéquates (temps, température,...) pour garantir une qualité nutritionnelle optimale.	CM	
3.5. Conseiller et collaborer aux tâches éducatives.	3.5.1. Sensibiliser les parents aux activités d'épanouissement des enfants (activités parascolaires, sport, activité ludiques et d'éveil, vie sociale,...).	CM	L'apprenant(e) propose des réflexions sur base de cas concrets.
	3.5.2. Sensibiliser aux règles de vie élémentaires en veillant à la satisfaction des besoins des enfants et des adolescents.	CM	L'apprenant(e) propose des réflexions sur base de cas concrets.
	3.5.3. Echanger et conseiller sur le système éducatif en faisant preuve de tolérance, sans juger et sans imposer son opinion.	CEF/CEP	
	3.5.4. Participer aux activités d'apprentissage des enfants (activité d'éveil, vie quotidienne, acquisition de l'autonomie, hygiène,...).	CEF/CEP	
	3.5.5. Créer un climat favorable à la prise des repas (plaisir de manger, découverte de nouveaux goûts, convivialité, respect de l'autre, ...).	CM	

	3.5.6. Motiver et susciter le dialogue entre les parents et les enfants.	CEF/CEP	
	3.5.7. Appuyer le suivi des jeunes (enfants et adolescents) sur le plan scolaire, veiller à la régularité scolaire, à la réalisation des travaux scolaires.	CEF/CEP	
	3.5.8. Détecter les problèmes qui relèvent d'une autre intervention et les relayer vers le service.	CM	L'apprenant(e) sera capable : - de s'interroger sur ses observations, - d'identifier les problèmes habituellement rencontrés dans cette facette du métier.
	3.5.9. Sensibiliser les jeunes (enfants et adolescents) à des comportements autonomes dans la vie de famille et à participer aux activités familiales.	CEF/CEP	
	3.5.10. Situer son intervention vis-à-vis de la famille sur mandat d'un pouvoir de tutelle et / ou dans le cadre d'un travail en réseau.	CM	L'apprenant(e) connaît les interventions possibles et les difficultés liées au travail dans le cadre d'un mandat d'un pouvoir de tutelle.
3.6. Sensibiliser et conseiller les bénéficiaires dans le domaine de la consommation dans le respect de l'environnement.	3.6.1. Conseiller et aider au choix des produits et des conditionnements.	CM	L'apprenant(e) justifie ses choix sur base : - d'une comparaison des prix, - de la lecture des étiquettes, - d'une analyse de l'impact sur l'environnement, - d'une analyse de la publicité.

	3.6.2. Repérer les dysfonctionnements qui ont des conséquences sur la consommation d'eau et d'énergie.	CM	
	3.6.3. Relayer l'information.	CM	

Fonction 04 : CONTRIBUER AU BIEN-ETRE PAR UN SOUTIEN RELATIONNEL

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Repérer les problèmes de comportements du bénéficiaire et/ou de son entourage et réagir adéquatement.	4.1.1. Observer, détecter et décrire les aspects inhabituels dans le comportement du bénéficiaire et/ou de son entourage.	CM	L'apprenant(e) justifie ses observations par une connaissance suffisante des affections « prévalentes» et de leurs répercussions bio-psycho-sociales sur le bénéficiaire et son entourage.
	4.1.2. Observer, détecter et décrire des comportements d'automédication et d'addiction du bénéficiaire.	CM	
	4.1.3. Transmettre ses observations orales et écrites au service.	CM	
	4.1.4. Adopter un comportement adéquat.	CM	L'apprenant(e) propose quelques éléments de réflexion sur les réponses appropriées aux différentes situations rencontrées et justifie ses choix sur base des connaissances acquises (psychologie, relation, communication).
4.2. Réagir aux comportements déplacés et agressifs.	4.2.1. Percevoir, reconnaître des signes, des indices de manifestations agressives.	CM	L'apprenant(e) identifie les signes traditionnellement rencontrés dans le métier d'aide familial(e).

	4.2.2. Adopter un comportement adéquat.	CM	L'apprenant(e) propose quelques éléments de réflexion sur les réponses appropriées aux différentes situations rencontrées et justifie ses choix sur base des connaissances acquises (psychologie, relation, communication).
	4.2.3. Informer le service.	CM	
4.3. Repérer les signes de négligences et de maltraitance chez les bénéficiaires; transmettre ses observations et s'assurer du suivi.	4.3.1. Observer les bénéficiaires et repérer les signes éventuels de négligence et de maltraitance en établissant le lien entre les connaissances acquises et les observations réalisées.	CM	L'apprenant(e) justifie ses observations sur base des connaissances acquises en matière de problématiques de négligence et de maltraitance physique, psychologique, financière et des principales dispositions légales en la matière.
	4.3.2. En cas de suspicion de négligence et de maltraitance avérées, s'interroger sur les explications fournies par le bénéficiaire et/ou par les proches, et garder un esprit critique face à ces explications.	CEF/CEP	
	4.3.3. Transmettre les observations au service.	CM	
	4.3.4. Réfléchir avec le service à un mode de réaction pertinent.	CEF/CEP	
	4.3.5. Observer l'évolution de l'état de maltraitance et/ou de négligence.	CEF/CEP	
	4.3.6. Se documenter et se renseigner spontanément en cas de limites de ses connaissances.	CEF/CEP	

4.4. Participer à l'accompagnement d'une personne en fin de vie et de son entourage.	4.4.1. Observer, détecter des signes de douleurs, d'inconfort.	CEF/CEP	
	4.4.2. Veiller au confort et au bien-être de la personne en fin de vie.	CEF/CEP	
	4.4.3. Transmettre ses observations au responsable d'équipe, à l'équipe, à l'entourage,...	CEF/CEP	
	4.4.4. Contrôler ses réactions de manière à ne pas susciter d'angoisse inutile.	CEF/CEP	
	4.4.5. Travailler, en équipe, sa propre image de la mort.	CEF/CEP	
	4.4.6. Proposer des réflexions pertinentes sur l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage.	CM	L'apprenant(e) propose des réflexions sur base d'analyses de cas.

Fonction 05 : CONTRIBUER AU BIEN-ETRE PAR UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Repérer les problèmes sociaux de la personne.	5.1.1. Ecouter les demandes / attentes du bénéficiaire, compléter les informations auprès du service pour cibler les difficultés.	CM	
	5.1.2. Compléter les informations auprès de la famille.	CEF/CEP	
	5.1.3. Constaté d'éventuels dysfonctionnements.	CM	
	5.1.4. Transmettre les éléments d'observation et d'information.	CM	
5.2. Assurer le suivi de démarches administratives courantes.	5.2.1. Identifier les principaux documents administratifs couramment rencontrés dans une famille (mutuelle, banque, documents médicaux, aides sociales, ...).	CM	
	5.2.2. Lire, comprendre pour aider, accompagner le bénéficiaire à compléter, à donner suite,...	CM	
	5.2.3. Classer et ranger ces documents avec le bénéficiaire et/ou la famille, dans le respect des attentes.	CM	

<p>5.3. Susciter et maintenir un lien social.</p>	<p>5.3.1. Dans le respect de ce qui a été décidé en équipe,</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider le bénéficiaire en respectant ses attentes et son indépendance, - aider à formuler des besoins sociaux au quotidien, - aider à rompre l'isolement social, - accompagner dans les démarches de découvertes d'autres lieux (par exemple: centres de jours, maisons communautaires...). 	<p>CM</p>	<p>L'apprenant(e) émet des suggestions à partir d'une analyse de cas.</p>
---	---	-----------	---

Fonction 06 : AIDER A L'ACCOMPLISSEMENT DES ACTIVITES LIEES A L'HYGIENE ET A LA SANTE EN VEILLANT A LA RESTAURATION, AU MAINTIEN ET AU DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE ET EN RESPECTANT LES REGLEMENTATIONS SPECIFIQUES.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Participer avec la famille et/ou l'entourage au maintien et/ou au développement de l'autonomie du bénéficiaire (enfant, adulte, personne âgée).	6.1.1. Stimuler les capacités mentales et physiques du bénéficiaire.	CM	
	6.1.2. Solliciter le bénéficiaire pour des choix qui le concernent ; ne rien imposer.	CM	
	6.1.3. Prendre conscience de la problématique des proches, des aidants.	CEF/CEP	
	6.1.4. Signaler tout changement à la famille/ entourage et au service.	CEF/CEP	
6.2. Aider le bénéficiaire en perte d'autonomie à assurer son hygiène personnelle (participation à la toilette, hygiène de la bouche, des cheveux, des ongles, rasage, hygiène de la literie,...) et à se vêtir (s'habiller, se déshabiller,...).	6.2.1. Etre attentif aux différents besoins (hygiène et confort).	CM	
	6.2.2. Aider le bénéficiaire à réaliser sa toilette quotidienne.	CM	
	6.2.3. Repérer les modifications des téguments, de la peau.	CM	

	6.2.4. Appliquer les techniques de manutention adaptées pour prévenir douleur et blessure.	CM	
	6.2.5. Appliquer les techniques ergonomiques adaptées pour se protéger soi-même.	CM	
	6.2.6. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité adéquates.	CM	
	6.2.7. Assurer l'hygiène de la literie et de l'environnement proche du bénéficiaire.	CM	
	6.2.8. Poser des actes qui aident les personnes à conserver une image positive d'elles-mêmes.	CM	
	6.2.9. Faire preuve de tact et respecter l'indépendance du bénéficiaire.	CM	
	6.2.10. Prendre les mesures d'hygiène nécessaires en cas de vomissements et diarrhées.	CM	
6.3. Aider la personne à se déplacer aux toilettes et à assurer ses fonctions de défécation.	6.3.1. S'assurer d'une défécation régulière.	CM	
	6.3.2. Utiliser les urinaux et les bassins hygiéniques.	CM	
	6.3.3. Remplacer les poches urinaires et sachet pour anus artificiels en cas de stomie cicatrisée.	CEF/CEP	
	6.3.4. Effectuer les changes quel que soit l'âge du bénéficiaire.	CM	

6.4. Aider le bénéficiaire à manger et à boire.	6.4.1. Aider à la prise du repas dans le respect du rythme du bénéficiaire, de son degré d'autonomie.	CM	
	6.4.2. S'assurer que les différents besoins (alimentation et hydratation) sont satisfaits.	CM	
	6.4.3. Encourager, motiver à la prise de repas (temps, présentation des mets,...).	CM	
6.5. Aider le bénéficiaire à s'installer confortablement et à se déplacer.	6.5.1. Etre attentif aux différents besoins (maintien d'une bonne posture, mobilité).	CM	
	6.5.2. Participer à la prévention des risques liés à l'immobilisation.	CM	
	6.5.3. Appliquer les techniques de manutention adaptées pour prévenir douleur et blessure.	CM	
	6.5.4. Appliquer les techniques ergonomiques adaptées pour se protéger soi-même.	CM	
	6.5.5. Utiliser les aides techniques appropriées.	CM	
	6.5.6. Mettre et enlever les bouillottes et les poches à glace.	CM	
	6.5.7. Aider la personne à s'endormir et surveiller le sommeil.	CEF/CEP	

6.6. Veiller à la prise des médicaments prescrits par le médecin.	6.6.1. Aider à la prise de médicaments prescrits par le médecin dans le respect : <ul style="list-style-type: none"> - d'un tableau de prise des médicaments établi par le médecin, - des doses prescrites, - des voies d'administration, - des notices d'accompagnement en y repérant les informations utiles, - de la date de péremption du médicament. 	CEF/CEP	
	6.6.2. Encourager, motiver à la prise de médicaments prescrits.	CM	
6.7. Entretenir, nettoyer et désinfecter le matériel (aérosol, urinal, chaise percée,...).	6.7.1. Sélectionner et appliquer les techniques, matériels et produits, de nettoyage et désinfection adéquats.	CM	
	6.7.2. Respecter les règles d'hygiène et de sécurité adaptées.	CM	
6.8. Prendre des mesures d'urgence en cas d'accident.	6.8.1. Connaître les premiers gestes de secours.	CM	
	6.8.2. Connaître les procédures d'urgence.	CM	
	6.8.3. Savoir réagir avec rapidité et pertinence.	CEF/CEP	
6.9. Prendre des mesures adéquates en cas de décès.	6.9.1. Connaître les procédures adéquates en cas de décès de la personne aidée.	CM	

Fonction 07 : ASSURER UNE COMMUNICATION APPROPRIÉE AVEC :

- **LE RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE,**
- **LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE,**
- **LES AUTRES INTERVENANTS.**

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
7.1. Informer le responsable d'équipe et noter l'information via l'outil de communication à l'intention des autres intervenants et de l'entourage.	7.1.1. Identifier le rôle de chaque intervenant auprès du bénéficiaire.	CM	
	7.1.2. Transmettre ses observations oralement ou par écrit en utilisant un vocabulaire « professionnel ».	CM	
	7.1.3. Transmettre les informations nécessaires à la prise en charge optimale du bénéficiaire via le cahier de communication, entre autres.	CM	
	7.1.4. Comprendre et véhiculer correctement les observations / informations oralement ou par écrit avec une maîtrise suffisante de la langue française.	CM	
	7.1.5. Utiliser un système de communication entre le bénéficiaire et les intervenants, en tenant compte des limites de chaque personne et en accord avec le bénéficiaire.	CEF/CEP	

	7.1.6. Garder sa place de relais, proposer sans imposer «ses» solutions.	CM	
	7.1.7. Favoriser le développement de collaborations.	CM	
7.2. Contribuer au projet de maintien au domicile.	7.2.1. Favoriser l'implication et la participation du bénéficiaire et de l'entourage/famille.	CEF/CEP	
	7.2.2. Collaborer à la mise en place d'aides (matérielles, extérieures, sociales, ...) favorisant l'autonomie et l'indépendance du bénéficiaire.	CM	
	7.2.3. Etre partie prenante dans l'application d'un dispositif d'aides pour mener à bien le projet de maintien à domicile.	CEF/CEP	
7.3. S'intégrer dans une équipe.	7.3.1. Connaître les missions, finalités, valeurs,... du service, les rôles de chaque membre du service.	CM	
	7.3.2. Se situer dans l'organigramme du service.	CM	
	7.3.3. Respecter les stratégies décidées en équipe, respecter les rôles de chacun.	CM	
	7.3.4. Se mobiliser au sein de l'équipe autour d'un bénéficiaire commun.	CM	

	7.3.5. Se répartir entre collègues les tâches à effectuer dans un respect mutuel et dans le respect des objectifs du plan d'aide.	CEF/CEP	
7.4. Participer à des réunions d'équipe.	7.4.1. Préparer sa participation à la réunion, rassembler toutes les informations nécessaires.	CEF/CEP	
	7.4.2. Décrire la situation ou les problèmes; présenter le cas.	CEF/CEP	
	7.4.3. Apporter des éléments d'observation et les présenter correctement.	CM	L'apprenant(e) sélectionne les éléments qui peuvent éclairer la situation.
	7.4.4. Ecouter les différents points de vue et oser s'exprimer.	CM	L'apprenant(e) développe ses capacités à travers des mises en situation, des jeux de rôle, etc.
	7.4.5. Proposer des objectifs de prise en charge adaptés à une situation concrète.	CEF/CEP	
	7.4.6. Trouver un compromis et participer à l'évolution du projet de prise en charge et à son évaluation.	CEF/CEP	

Fonction 08 : ORGANISER SON TRAVAIL

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. Déterminer les priorités en accord avec le responsable d'équipe et le bénéficiaire lors de l'élaboration ou lors de l'évaluation du plan d'aide.	8.1.1. Participer à la définition des objectifs de travail.	CM	
	8.1.2. Distinguer l'essentiel de l'accessoire.	CM	
	8.1.3. Négocier avec le bénéficiaire en respectant son indépendance et sans imposer ses choix.	CEF/CEP	
	8.1.4. Respecter les limites fixées par le cadre de sa profession, savoir dire non à bon escient.	CM	
8.2. Planifier l'exécution de son travail en fonction des priorités, des urgences, des contrats / conventions passés ou des instructions reçues.	8.2.1. Sélectionner toutes les observations et informations utiles pour son travail.	CM	
	8.2.2. Inventorier toutes les tâches à effectuer.	CM	
	8.2.3. Appliquer les instructions, consignes du service, du responsable d'équipe dans le respect du plan d'aide établi entre le bénéficiaire et le service.	CM	

	8.2.4. Décider des priorités parmi les tâches à effectuer en fonction des objectifs définis et en faisant preuve de souplesse pour faire face à l'imprévu.	CM	
	8.2.5. Etablir la chronologie des différentes activités en fonction des priorités en tenant compte du temps.	CM	

Fonction 09 : APPLIQUER SCRUPULEUSEMENT LES REGLES DEONTOLOGIQUES LIEES AU METIER

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
9.1. Respecter les bénéficiaires, la famille, les aidants proches, ...	9.1.1. Adopter une attitude polie et digne vis-à-vis du bénéficiaire, s'adresser aux personnes en les vouvoyant.	CM	
	9.1.2. Considérer le bénéficiaire comme une personne à part entière; respecter son autonomie, son indépendance en évitant d'imposer ses choix.	CM	
	9.1.3. Respecter le bénéficiaire, la famille, les aidants proches dans leurs croyances, convictions, différences culturelles et philosophiques,...	CM	
	9.1.4. S'imposer de ne pas juger des opinions différentes des siennes.	CM	
9.2. Travailler dans les limites de ses compétences.	9.2.1. Connaître les champs d'activités de sa profession.	CM	L'apprenant(e) précise les actes qui relèvent de sa profession et ceux qui en sont exclus, en fonction des réglementations.
	9.2.2. Eviter de se substituer aux autres intervenants (famille, entourage, infirmière, assistant(e) social(e), ...) et au bénéficiaire.	CM	

	9.2.3. Orienter le bénéficiaire vers un autre intervenant si nécessaire.	CM	
	9.2.4. Laisser le bénéficiaire prendre les décisions.	CM	
9.3. Adopter des attitudes et des comportements personnels et professionnels appropriés.	9.3.1. Comprendre qu'il faut différencier sa propre histoire de celle du bénéficiaire.	CM	L'apprenant(e) identifie le risque d'une projection de sa propre histoire dans la relation de soutien, pour les deux partenaires.
	9.3.2. Savoir se décentrer (ne pas projeter sa propre histoire sur celle du bénéficiaire).	CEF/CEP	
	9.3.3. Informer le responsable de l'équipe de l'existence de lien ou de parenté avec le bénéficiaire et/ou son entourage.	CM	
	9.3.4. Faire preuve de discipline personnelle (maîtrise de soi, tact, écoute, disponibilité, ...) et professionnelle (rigueur, précision, habileté, ordre, soin, ...).	CM	
	9.3.5. Etre ponctuel(le) et assidu(e).	CM	
	9.3.6. Ne pas tirer d'avantage ni de profit dans le cadre de son activité professionnelle.	CEF/CEP	

9.4. Appliquer le droit au respect de la vie privée.	9.4.1. Connaître les bases et les principes des différents codes de déontologie.	CM	
	9.4.2. Déterminer ce qui relève de la vie privée du bénéficiaire, de la famille, des aidants proches, des membres de l'équipe.	CM	
	9.4.3. Respecter les règles de confidentialité ; ne communiquer que les informations obligatoires et indispensables.	CM	
	9.4.4. Connaître le principe du secret partagé.	CM	
	9.4.5. Informer le bénéficiaire des éléments qui pourraient être communiqués dans le cadre du secret partagé.	CEF/CEP	
	9.5.6. Respecter les règles d'éthique professionnelle.	CM	

Fonction 10 : S'IMPLIQUER DANS UN PROCESSUS D'AUTOEVALUATION ET DE FORMATION

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
10.1. Poser un regard critique sur son travail et sur son propre comportement.	10.1.1. Décrire les caractéristiques de son activité de manière objective.	CM	
	10.1.2. Etre conscient(e) de ses possibilités, de ses limites.	CM	
	10.1.3. Remettre en question son intervention sur base d'un éclairage extérieur.	CM	
	10.1.4. Evaluer l'écart entre les compétences acquises et l'idéal à atteindre.	CEF/CEP	
	10.1.5. S'interroger sur les difficultés rencontrées dans le cadre de ses prestations.	CM	
10.2. Participer à l'évaluation de ses besoins en formation continue.	10.2.1. Prendre conscience de l'importance de la formation continue.	CEF/CEP	
	10.2.2. Déterminer ses ressources et ses lacunes.	CEF/CEP	

	10.2.3. S'informer des possibilités de formation continue.	CM	
	10.2.4. Sur base de situations concrètes, formuler des propositions de formation.	CEF/CEP	
10.3. Partager les acquis de l'expérience.	10.3.1. Echanger les bonnes pratiques.	CEF/CEP	
	10.3.2. Solliciter l'acquis de l'expérience d'autres pour enrichir et développer ses compétences.	CM	